

## 51 - Subventions à des associations sportives

**M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur :** Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'organisation de manifestations et d'animations sportives :

### 1 - Programme «Manifestations sportives»

• <b>BRC Cyclisme</b>	<b>300 €</b>
Organisation de la Nocturne cycliste de Chaprais - vendredi 13 juin 2014	
• <b>ASA Séquanie</b>	<b>1 000 €</b>
Organisation de la Course de côte de Vuillafans - 5 et 6 juillet 2014	
• <b>Besançon Basket Club</b>	<b>1 000 €</b>
Organisation du tournoi Charlie Auffray - 21 au 22 juin 2014	
• <b>Entretemps Escalade</b>	<b>500 €</b>
Organisation de l'Open « <i>Le temps d'un Bloc</i> » - 29 juin 2014	

En cas d'accord, la dépense totale, soit **2 800 €**, sera imputée au chapitre 65.40/6574.4822 CS 20300.

### 2. Programme «Animations sportives»

#### *Aides à l'emploi d'éducateurs sportifs*

• Certaines structures sportives implantées sur le territoire de la commune disposent d'emplois d'éducateurs sportifs. La Ville de Besançon contribue financièrement à ces emplois, en contrepartie d'une implication des cadres sportifs dans différentes actions d'animation portées par la Ville (interventions dans le temps scolaire en partenariat avec l'Inspection Académique, participation à Vital'Vacances et Vital'Eté et projets spécifiques).

Il est proposé le versement suivant des subventions à ces associations représentant le solde de la saison sportive 2013-2014 :

- <b>Besançon Doubs Hockey Club</b>	<b>1 300 €</b>
- <b>Besançon Association Patinage Artistique</b>	<b>1 600 €</b>
- <b>Comité départemental de Tennis de Table</b>	<b>2 020 €</b>
- <b>Ligue de Franche-Comté d'escrime</b>	<b>1 900 €</b>
- <b>Amicale cycliste de Besançon</b>	<b>4 000 €</b>
- <b>Cercle pugilistique bisontin</b>	<b>1 900 €</b>
- <b>Racing de Besançon</b>	<b>1 000 €</b>

• Par ailleurs, au cours de cette année 2013/2014, le Besançon Basket Club a intégré ce dispositif d'intervention en temps scolaire, en participant à l'animation de séances de basket-ball sur la période de janvier à juin 2014.

Ainsi, il est proposé le versement d'une subvention d'un montant de :

- <b>Besançon Basket Club</b>	<b>750 €</b>
-------------------------------	--------------

• Enfin, l'Association Vesontio Sport Vacances propose au cours des vacances scolaires un centre de loisirs sportifs mutualisé avec les clubs bisontins. Afin de permettre le bon fonctionnement de cette structure, la Ville de Besançon contribue financièrement à l'emploi nécessaire au développement de ce dispositif.

Ainsi, il est proposé le versement d'une subvention d'un montant de :

<b>- Vesontio Sport Vacances</b>	<b>2 000 €</b>
----------------------------------	----------------

En cas d'accord, la dépense totale, soit **16 470 €** sera imputée au chapitre 65.40/6574.4825 CS 20300.

### **Proposition**

Il est proposé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions avec le Besançon Basket Club et Vesontio Sport Vacances.

**«M. LE MAIRE** : Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la commission n° 4 (sauf subvention ASA Séquanie - 3 contre), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2014.*